

19 DEC. 2017



Séance du 12 décembre 2017 à 20 heures 30
Commune de Cahors - Salle de réunion - CHAI

Aujourd'hui, 12 décembre deux mille dix-sept, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors – Salle de réunion - CHAI

Etaient présents :

54 titulaires dont 5 possédant une procuration
4 suppléants

• TITULAIRES :

ARCAMBAL
BELLEFONT-LA RAUZE

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAHORS

CALAMANE
CATUS
CIEURAC
CRAYSSAC
DOUELLE
ESPERE
FONTANES
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE MARNHAC
LAMAGDELAINE
LE MONTAT
LES JUNIES
LHERM
MAXOU
MECHMONT
MERCUES
MONTGESTY
NUZEJOULS
PRADINES

ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE
TOUR DE FAURE
TRESPoux-RASSIELS

M. LABRO Didier, Mme TEULIERES Marcelle,
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine, M. NOUAILLES Serge,
M. ANNES Jean-Pierre,
M. PARNAUDEAU Willy
M. RAFFY Gilles,
M. SEGOND Dominique,
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, Mme LASFARGUES Geneviève,
M. MUNTE Serge, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine,
Mme FAUBERT Françoise, M. SAN JUAN Alain, M. TESTA
Francesco, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, M. COUPY
Daniel, Mme BONNET Catherine, M. MAFFRE Jean-Luc, Mme
RIVIERE Brigitte,
M. DUJOL Jean-Paul,
M. TAILLARDAS Claude,
M. PEYRUS Guy,
M. FOURNIER Christian,
M. TREIL Jean,
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,
Mme VALETTE Roselyne,
M. GUILLEMOT Jean-Luc,
M. MOLINIE Romuald,
M. JARRY Daniel,
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEN Joëlle,
Mme SIMON-PICQUET Agnès
M. REIX Jean-Albert,
M. VIVIER Jean-Luc,
M. PRADDAUDE Jean-Paul,
M. DIZENGREMEL Ludovic,
M. GALTHIE Jean-Noël,
Mme DESSERTAINE Brigitte,
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,
Mme HILT Martine,
M. FIGEAC Philippe,
M. FERNANDEZ Pierre,
M. GILBERT Joël,
M. PECHBERTY Jean-Jacques,
M. LAVAUR Pascal, M. DIOT Fabrice,

• SUPPLEANTS :

FONTANES
LHERM
MONTGESTY
TOUR DE FAURE

M. PLANAVERGNE Jean-François,
Mme SALANIE Jacqueline,
M. LEFEBVRE Jean-Yves,
M. EYROLLE Jean-Louis,

Etaient excusés ou absents :

21 titulaires

CAHORS

Mme LAGARDE Geneviève (procuration à M. SIMON Michel),
Mme LENEVEU Hélène (procuration à Mme FAUBERT Françoise),
Mme HAUDRY Sabine (procuration à M. MUNTE Serge), M. COLIN
Henri (procuration à Mme LASFARGUES Geneviève), M.
BOUILLAGUET Vincent, M. SINDOU Géraud, Mme BOYER Noëlle,
Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. DEBUISSON Guy,

CAILLAC
CATUS
CRAYSSAC
DOUELLE

M. TILLOU José,
M. VAZ Victor,
M. JOUCLAS Guy,
Mme LANES Bénédicte (procuration à M. DEZENGREMEL
Ludovic),

LABASTIDE DU VERT
LABASTIDE MARNHAC
MERCUES
PONTCIRQ
PRADINES
ST CIRQ LAPOPIE
ST GERY-VERS

M. CANCEIL Philippe,
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,
Mme RIVIER-DELFAU Isabelle,
M. CHATAIN Thierry,
M. LIAUZUN Christian,
M. MIQUEL Gérard,
M. GILES Jérôme, M. BORIES Olivier,

Etaient excusés ou absents :

18 suppléants

BOISSIERES
BOUZIES
CABRERETS
CAILLAC
CALAMANE
CIEURAC
FRANCOULES
GIGOUZAC
LABASTIDE DU VERT
LES JUNIES
MAXOU
MECHMONT
NUZEJOULS
PONTCIRQ
ST CIRQ LAPOPIE
ST DENIS CATUS
ST MEDARD
ST PIERRE LAFEUILLE

Mme GARRIGOU Isabelle,
Mme MARMIESSE Yvette,
M. PAULIN Peter,
M. MARTIN Caroline,
M. FAURE Jean-Pierre,
M. GARD Michel,
M. COMBET Gil,
M. OUVRARD François,
Mme SOLIVERES Hélène,
M. BARDINA Fabien,
M. CHASTAGNOL Gérard,
M. PONS Stéphane,
M. BESSEDE Arnaud,
M. SOULIER Yves,
M. DECREMPS Frédéric,
M. RAFFY Bernard,
M. CICUTO Daniel,
M. BONNET Frédéric,

Secrétaire de séance :

M. MOLINIE Romuald,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Prospective territoriale

Objet : Aménagement de rues du site patrimonial remarquable – programme 2018 – plan de
financement prévisionnel

A été adopté à l'unanimité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 12 décembre 2017

Rapporteur : Michel SIMON

Rédacteur : Emily HAUCK
Direction : Prospective territoriale

Objet : Aménagement de rues du site patrimonial remarquable – programme 2018 – plan de financement prévisionnel

Mesdames, Messieurs,

Le Grand Cahors, dans le cadre de sa compétence « création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire », poursuit l'action engagée en matière de réaménagement des rues à vocation touristique du site patrimonial remarquable de Cahors en lien avec la révision générale du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur. Cette action est inscrite dans un programme global visant à valoriser le centre ancien par des aménagements d'espaces publics qualitatifs au profit des habitants mais également des flux touristiques dans le cadre de la démarche Grands Sites Midi-Pyrénées.

Pour l'année 2018, le programme de voirie inclut la réfection des revêtements de la chaussée et des trottoirs d'une partie des rues du site patrimonial remarquable de Cahors.

Le coût prévisionnel du programme 2018 d'aménagement des rues du site patrimonial remarquable (travaux et honoraires compris) est de 523 126 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

	€	%
Etat – DETR 2018	156 938 €	30%
Région - aide aux espaces publics	120 000 €	23%
Région - aide aux honoraires	15 000 €	3%
Département	100 000 €	19%
Part maître d'ouvrage	131 188 €	25%
TOTAL	523 126 €	100%

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le plan de financement prévisionnel du programme 2018 d'aménagement de rues du site patrimonial remarquable de Cahors ;
- b- D'autoriser M. le Président, ou son représentant, à solliciter les subventions relatives à l'exécution de ce projet ;

AR PREFECTURE

046-200023737-20171212-16_12_12_17-DE
Regu le 15/12/2017

- c- D'autoriser M. le Président, ou son représentant, à signer tous les actes nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

